
DESCRIPTION

DE QUELQUES COLÉOPTÈRES NOUVEAUX, DE LA FAMILLE DES
 CARABIQUES, APPARTENANT AUX GENRES COLLIURIS, Latr.;
 DIAPHORUS, Dejean; AGRA, Fabr.; CYMINDIS, Latr.; CAL-
 LEIDA, Dej.; LEBIA, Latr.; COPTODERA, Dej., HELLUO et
 ANCHOMENUS, Bonelli;

PAR M. LUCIEN BUQUET.

(Séance du 1^{er} avril 1855.)

L'histoire naturelle des Carabiques a plus particulièrement fixé l'attention des entomologistes, à dater de la publication du *Species* de M. le comte Dejean, qui en a tant facilité l'étude par la méthode parfaite et le rare talent avec lesquels il groupe les genres qui composent cette famille. Plus récemment encore, MM. Audouin et Brullé, dans les deux premières livraisons de leur *Histoire Naturelle des Insectes*, et M. de Laporte, dans ses *Études Entomologiques*, ont ajouté à cette classification en introduisant quelques genres, et en faisant connaître de nouvelles espèces. Beaucoup

d'autres travaux ont aussi paru, soit dans nos *Annales*, soit dans le *Magasin Zoologique* de M. Guérin, soit enfin dans quelques publications périodiques. Nous devons donc espérer que le zèle toujours croissant des naturalistes nous amènera incessamment à l'entière connaissance de ce groupe intéressant.

Les importantes découvertes de M. Leprieur dans la Guyane centrale, et plusieurs envois récemment arrivés du Mexique, ont beaucoup contribué à agrandir encore le cercle de nos connaissances entomologiques, et j'ai pensé que quelques-unes de ces nouveautés pourraient trouver place dans nos *Annales*.

Colliuris Ortygia, MIMI.

Cyanca; *elytris profundè punctatis*, *apice truncato-emarginatis*; *macula postica testacea*; *antennis*, *tibiis tarsisque pallidis*.

Long. 5 lig. $\frac{3}{4}$. Larg. 1 lig.

Cette espèce, d'une belle couleur bleue en dessus, est de forme très-allongée. La tête est lisse, ovale, avec un étranglement à sa partie postérieure et un enfoncement bien marqué entre les yeux; ceux-ci sont très-peu saillants; les antennes, à partir du second article, et les palpes sont d'un jaune testacé; le labre est avancé et terminé par cinq dentelures, dont les trois centrales sont arrondies et celles des côtés aiguës. Le corselet est cylindrique, plus court de moitié que les élytres, d'un tiers moins large à sa base qu'à

sa partie postérieure, et couvert de rides ou lignes transversales bien marquées, et l'on voit sur les côtés de petits poils blanchâtres et assez longs. L'écusson est petit, triangulaire et finement ponctué. Les élytres ont un léger reflet verdâtre, sont allongées, parallèles, fortement granuleuses, et l'on observe à l'extrémité, qui est légèrement tronquée, une petite ligne d'un jaune pâle, qui, de l'angle externe, va rejoindre la suture. Le dessous du corps est d'un bleu aussi brillant que le dessus, les jambes sont de couleur fauve, avec les tarsi d'un jaune testacé. (De l'île de Java.)

Diaphorus Lepicuri, MIII.

Pallidè ferrugineus; capite nigro; antennis pedibusque testaceis.

Long. 2 lig. $\frac{1}{4}$. Larg. $\frac{3}{4}$ lig.

Il est de la taille du *Lecontei* de M. le comte Dejean, et a avec lui quelque ressemblance. La tête, d'un noir assez brillant, est ovale, allongée, un peu convexe et finement ponctué; elle tient au corselet par un col étroit et cylindrique, dont elle semble séparée par un étranglement transversal bien marqué. Les palpes et les antennes sont d'un jaune testacé, les yeux noirs et peu saillants. Le corselet, allongé, d'un rouge ferrugineux, du double plus long que large, très-rétréci postérieurement, cordiforme et légèrement convexe, est couvert de rides transversales assez serrées; la ligne du milieu est à peine marquée. Les élytres, d'un brun obscur, du double plus larges que le corselet, sont assez allongées, parallèles, convexes et terminées pres-

que carrément; elles ont des stries fortement marquées, dont les intervalles un peu relevés paraissent finement ponctués, et l'on voit sur l'avant-dernière strie, près du bord extérieur, une rangée de gros points enfoncés; le dessous du corps et les pattes sont d'un jaune testacé.

Cette jolie espèce, rapportée de Cayenne (1) par M. Leprieur, a été trouvée par lui en compagnie de la *Casnonia Rugicollis*, dont elle paraît avoir les mœurs. M. le comte Dejean, à qui je l'ai communiquée, s'est convaincu qu'elle appartenait bien effectivement à son genre *Diaphorus*.

Agra Mexicana, MICH.

Nigro-ænea; capite angustissimo, lævi; thorace profunde lineato punctato; clytris rubro-cupreis, striato punctatis, apice obliquè truncatis, bidentatis.

Long. 7 lig. $\frac{1}{2}$. Larg. 1 lig. $\frac{3}{4}$.

Elle est un peu plus grande que la *Cupripennis*. La tête, d'un noir très-brillant, allongée et lisse, a deux impressions bien marquées entre les antennes et une ligne longitudinale peu enfoncée à sa partie postérieure; les antennes sont noires, les palpes aussi, mais avec l'extrémité des derniers articles d'un rouge ferrugineux. Le corselet, d'un noir bronzé, assez allongé, renflé postérieurement, est couvert de points en-

(1) C'est par erreur que M. De Laporte, à qui j'avais communiqué cette espèce pour ses *Études Entomologiques*, lui assigne le Senega. pour patrie.

foncés bien marqués, et rangés assez inégalement. Les élytres, de couleur rouge très-éclatante et allongées, sont, à leur base, de près du double plus larges que le corselet, s'élargissant un peu vers leur extrémité, qui est obliquement tronquée, sinuée et munie de deux dents peu saillantes; elles ont des stries assez finement ponctuées; l'intervalle qui se trouve entre la suture et la première strie est couvert de points enfoncés inégaux, et l'on voit sur les deuxième et quatrième stries de gros points enfoncés, placés à une distance à peu près égale les uns des autres. Le dessous du corps et les pattes sont d'un noir verdâtre et brillant.

Cette charmante espèce faisait partie d'une collection du Mexique, dont M. le comte Dejean a tout récemment fait l'acquisition, de moitié avec M. Petit, qui a bien voulu me la communiquer.

Agra Feisthamelii, Mm.

Capite thoraceque nigris; elytris viridi-cyanis, profunde striato-punctatis, apice oblique truncatis, unidentatis; antennis pedibusque rufis.

Long. 7 lig. $\frac{1}{2}$. Larg. 1 lig. $\frac{1}{2}$.

Elle a quelques rapports avec la *Buquetii*, décrite dans la centurie de notre collègue M. Gory. Cependant la tête est beaucoup moins allongée, plus convexe, et les impressions entre les antennes, moins profondément marquées. Elle est d'un noir brillant, ainsi que les palpes; les yeux sont gris et peu saillants; le premier article des antennes est d'un brun

foncé, les autres d'un rouge testacé et pubescent. Le corselet, d'un tiers plus long que la tête, est légèrement convexe à sa partie antérieure, et s'aplanit un peu vers le milieu; il est noir, couvert de points enfoncés, réunis en plus grand nombre sur le milieu, et il a de chaque côté, près de la bordure, un sillon profondément creusé qui atteint les deux extrémités. L'écusson, de grandeur moyenne, est noir, triangulaire et lisse. Les élytres, d'un bleu verdâtre et brillant, sont convexes, arrondies antérieurement, tronquées obliquement à l'extrémité, dont l'angle extérieur offre une dent saillante. Elles ont des stries bien marquées, couvertes de gros points enfoncés; les intervalles sont un peu relevés et lisses. Le dessous du corps est d'un noir brillant et les pattes d'un rouge clair.

J'ai dédié cette espèce, qui provient du Brésil, à M. le baron Feisthamel, qui a enrichi ma collection de plusieurs beaux insectes.

Agra Cynthia, Mmr.

Viridi-ænea; capite postice foveolato; thorace punctato rugoso; elytris striato-punctatis, apice truncatis, unidentatis; antennis pedibusque rufis.

Long. $7 \frac{1}{2}$ lig. $\frac{1}{2}$. Larg. 1 lig. $\frac{3}{4}$.

Cette espèce est un peu plus petite que la précédente. La tête, légèrement convexe et lisse, est allongée et d'un brun foncé; elle a entre les yeux une impresson en forme de V, et au sommet un point profondément enfoncé. Les

yeux sont gris et assez saillants ; le dernier article des palpes est noir, les autres d'un rouge clair, ainsi que les trois premiers articles des antennes. Le corselet, comme les élytres, est d'un vert-cuivreux assez brillant, d'un tiers plus large que la tête, il est couvert de points enfoncés inégaux, rebordé sur les côtés, avec une ligne peu saillante au milieu et un léger étranglement à la base. L'écusson, en triangle allongé, est lisse et de la couleur du corselet. Les élytres, du double plus larges que celui-ci, sont allongées, s'élargissent peu vers l'extrémité, qui est tronquée obliquement et munie d'une petite épine au côté interne ; elles ont des stries très-finement ponctuées, les intervalles sont plans et lisses. Le dessous du corps est, comme le dessus, d'une couleur verte cuivreuse ; les pattes sont rouges et les genoux noirs.

Elle a été rapportée de Cayenne par M. Leprieur.

Agra Leprieuri, MIII.

Cupreo-rufescens; capite angustato, lævi; thorace punctatissimo; elytris purpureis, striato-punctatis, truncatis; antennis pedibusque anticis rufis.

Long. 4 lig. $\frac{1}{4}$. Larg. 1 lig. $\frac{1}{4}$.

Cette espèce est très-petite et une des plus brillantes que nous connaissions de ce genre gracieux. La tête, en ovale allongé, est lisse; elle a au sommet un gros point enfoncé et un autre plus petit entre les yeux. Sa couleur est, comme celle des palpes et des trois premiers articles des antennes, d'un brun-foncé luisant ; les autres articles des antennes sont rou-

geâtres, grêles et pubescents. Le corselet, brun-clair à reflets cuivreux, est du double plus long que la tête, très-étroit à l'insertion de celle-ci, s'élargit ensuite brusquement; il est légèrement convexe, un peu comprimé postérieurement, rebordé sur les côtés, et couvert de points enfoncés, avec une ligne peu saillante dans le milieu. L'écusson est petit, très-lisse et de la couleur du corselet. Les élytres, d'une belle couleur de pourpre métallique, sont allongées, du double plus larges que le corselet, convexes et presque parallèles; les angles antérieurs sont arrondis, leur extrémité coupée carrément et sans épine saillante; elles ont sept stries bien marquées et finement ponctuées, les intervalles sont relevés et lisses. En dessous elle est d'un brun-noirâtre et brillant, les pattes antérieures seules sont rouges.

Elle a aussi été rapportée de la Guyane centrale par M. Leprieur.

Agra Lycisca, Murr.

Ænea; capite elongato nitido; thorace angustissimo impresso punctato; elytris punctato-rugosis, apice obliquè truncatis; abdomine, antennis pedibusque rufis.

Long. 5 lig. Larg. 1 lig.

Elle est de très-petite taille et fort effilée. Les palpes et les antennes sont de couleur rougeâtre; la tête, très-allongée et d'un brun-foncé luisant, ne présente qu'un point enfoncé à son sommet. Le corselet, du double plus long que la tête, très-étroit, s'élargissant fort peu vers son extrémité posté-

ricure, est couvert d'une multitude de points inégaux et profondément enfoncés ; sa couleur est en dessus d'un cuivreux assez brillant. L'écusson est fort petit et triangulaire. Les élytres, de près du double plus larges que le corselet, sont de même couleur, mais d'une nuance plus claire et plus éclatante, allongées, arrondies sur les côtés, s'élargissant à peine vers le milieu, légèrement tronquées et sans épine à leur extrémité. Les nombreuses rugosités dont elles sont couvertes ne permettent de distinguer la trace des stries que vers leur naissance : ces stries sont finement ponctuées. Le dessous du corps et les pattes sont de couleur rougeâtre. (Du Brésil.)

Cymindis Cayennensis, MULL.

Nigro-picea ; clytris anticè rotundatis , subcostatis.

Long. 4 lig. $\frac{1}{2}$. Larg. 1 lig. $\frac{1}{2}$.

Elle est entièrement d'un noir terne ; les palpes d'un brun rougeâtre ; les trois premiers articles des antennes noirs, les autres gris et pubescents. La tête, en ovale allongé, est couverte à sa partie antérieure de rides longitudinales très-fines et très-serrées ; les yeux sont gris et saillants ; le corselet, plus large que long, rétréci postérieurement, rebordé sur les côtés, est lisse, coupé carrément à sa base, et la ligne du milieu bien marquée. Les élytres sont oblongues, planes, arrondies à leur naissance, tronquées à l'extrémité et profondément striées, les intervalles relevés et lisses. Le dessous du corps et les cuisses sont d'un brun foncé.

Elle a été prise à Cayenne par M. Leprieur.

Cymindis Tutelina, MICH.

Nigro-picea ; *clytris striato-punctatis*, *macula humerali cum margine cohærente* ; *ore, antennis pedibusque ferrugineis*.

Long. 5 lig. $\frac{1}{2}$. Larg. 1 lig. $\frac{1}{4}$.

Elle est petite, de forme carrée, et en-dessus d'un brun noirâtre assez brillant ; le labre et les trois premiers articles des antennes sont d'un rouge ferrugineux ; la tête est couverte de rides longitudinales assez profondes ; le corselet, presque plane, plus large que long, et fortement ponctué sur toute sa surface ; ses bords relevés, de couleur de rouille, et la ligne du milieu bien marquée. Les élytres, un peu plus larges que le corselet, très-peu allongées, presque planes et terminées carrément, ont leurs stries finement ponctuées, avec les intervalles couverts de points enfoncés très-serrés ; elles ont une bordure ferrugineuse, du double plus large vers les angles supérieurs, jusqu'au tiers environ de leur longueur, et une petite tache de même nuance se remarque sur chacune des stries qui se trouvent près de la suture, un peu au-dessous de l'écusson. Le dessous du corps est brunâtre ; les pattes d'un rouge pâle.

Elle faisait partie de la belle collection rapportée du Sénégal par M. Hanet.

Calleida Æneipennis, MIII.

Capite thoraceque ferrugineo-æneis; elytris æneis, profundè striatis, striis obsolete punctatis; antennis basi rufis; pedibus brunneis.

Long. 4 lig. $\frac{1}{2}$. Larg. 1 lig. $\frac{1}{4}$.

Elle est assez allongée; la tête, d'un brun noirâtre très-brillant, a deux impressions peu marquées en avant des yeux: les trois premiers articles des antennes sont rougeâtres, les autres gris et pubescents. Le corselet, de la couleur de la tête, mais moins foncé et lisse, est coupé carrément à la base et légèrement rebordé sur les côtés: le sillon longitudinal est fortement creusé, et de chaque côté antérieurement on voit un gros point enfoncé. L'écusson est petit, triangulaire et de la couleur du corselet. Les élytres, d'un vert doré très-brillant, assez planes et tronquées obliquement à leur extrémité, ont des stries bien marquées et finement ponctuées; les intervalles sont lisses et relevés; près de la bordure, sur la première strie, on aperçoit une ligne de gros points assez distants les uns des autres. Le dessous du corps et les pattes sont d'un brun foncé.

Cette espèce, fort rare selon M. Leprieur, a été trouvée par lui dans la Guyane centrale.

Calleida Plicaticollis, MIII.

Picea ; thorace transverso-striato ; elytris viridibus , profondè striatis , striis subtilissimè punctatis ; antennarum articulo primo rufo-ferrugineo ; pedibus nigris.

Long. 4 lig. $\frac{1}{4}$. Larg. 1 lig. $\frac{1}{4}$.

Elle est plus allongée que l'espèce précédente : le corselet et la tête sont d'un brun-foncé luisant ; celle-ci est lisse, et les impressions en avant des yeux sont très-peu marquées ; le premier article des antennes est rouge, les autres noirs et pubescents ; le corselet, un peu plus large que la tête, est rétréci et coupé carrément à la base, rebordé sur les côtés, et couvert de lignes ou rides transversales, qui sont, ainsi que le sillon du milieu, bien distinctes. L'écusson, de la couleur du corselet, est très-petit et lisse. Les élytres, d'une belle couleur verte et brillante, sont très-allongées, légèrement tronquées à l'extrémité, couvertes de stries profondes et finement ponctuées ; les intervalles sont relevés, lisses, et l'on voit, comme dans l'espèce précédente, sur la première strie, près de la bordure, une ligne de points enfoncés. Le dessous du corps et les pattes sont d'un brun-foncé brillant presque noir.

Elle a aussi été trouvée dans la Guyane centrale par M. Leprieur.

Lebia Triangulifera, MIII.

Angustata, pallida; elytris oblongis, macula magna triangula nigra; antennis pedibusque testaceis.

Long. 2 lig. $\frac{3}{4}$. Larg. 1 lig.

Cette espèce, de forme très-allongée, est en dessus d'un jaune testacé; la tête est triangulaire, couverte de rides très-fines, avec un point enfoncé au sommet; les yeux sont blancs et assez saillants. Le corselet, plus large que long, a les côtés antérieurs arrondis, les bords relevés, et il est couvert de rides transversales irrégulières; la ligne du milieu est bien marquée, et de chaque côté on voit un gros point enfoncé et une impression bien marquée près des angles postérieurs. L'écusson est petit, triangulaire et finement ponctué. Les élytres, très-allongées, parallèles, presque planes, sont arrondies antérieurement et tronquées à l'extrémité; les stries sont bien marquées, sans ponctuation apparente, et les intervalles planes et lisses. Elles ont au milieu une grande tache noire en triangle allongé, dont l'un des angles, placé sur la suture, regarde l'écusson, tandis que les deux autres viennent presque joindre la bordure. Le dessous du corps et les pattes sont d'un jaune pâle, les deux derniers segments de l'abdomen d'un brun noirâtre.

Cet insecte provient du Sénégal; il en a été rapporté par M. Hanet Cléry.

Coptodera Trisignata, MICH.

Capite thoraceque nigro-piceis ; elytris nigris¹, tenuè striatis, maculis tribus pedibusque flavis.

Long. 3 lig. $\frac{1}{2}$. Larg. 1 lig. $\frac{1}{2}$.

La tête, arrondie antérieurement, et couverte de points enfoncés, a une impression transversale entre les antennes : celles-ci, à peine aussi longues que le corselet et la tête réunis, sont, comme cette dernière, d'un brun noirâtre. Le corselet, de nuance moins foncée, beaucoup plus large que long, légèrement échancré à sa partie antérieure, et carré à l'extrémité, est rebordé sur les côtés, couvert de rides très-fines et peu distinctes, et la ligne du milieu, qui est bien marquée, n'atteint ni la base ni l'extrémité. Les élytres, d'un noir brillant, plus larges que le corselet, très-courtes, presque parallèles, légèrement et obliquement tronquées à l'extrémité, ont des stries finement ponctuées, dont les intervalles sont lisses. On voit à l'angle huméral de chacune d'elles une tache en forme de virgule renversée, et une autre presque à l'extrémité, sur la suture, carrée, et ne dépassant pas la troisième strie ; ces taches, la bordure des élytres, le dessous du corps et les pattes, sont de couleur fauve.

Cette jolie espèce a été rapportée du Sénégal par M. Hanet Cléry.

Coptodera Rufescens, MIMI.

Nigro-picea ; thorace quadrato, elytris profundè striatis punctisque minutissimis impressis ; antennis pedibusque rufobrunneis.

Long. 4 lig. Larg. 1 lig. $\frac{3}{4}$.

Cette espèce est entièrement d'un brun noirâtre ; la tête, allongée, triangulaire et lisse, a une impression peu marquée entre les yeux ; ceux-ci sont gris et très-saillants. Le corselet, un peu plus large que long, presque carré et sans rétrécissement à sa partie postérieure, rebordé sur les côtés, légèrement échancré à la base et coupé carrément à l'extrémité, est couvert de rides transversales, qui sont, comme la ligne du milieu, bien marquées. L'écusson est assez grand, lisse et triangulaire. Les élytres, légèrement convexes, plus large que le corselet, parallèles, arrondies sur les côtés, et tronquées obliquement à l'extrémité, ont des stries bien marquées, et sur le troisième intervalle on voit trois points enfoncés, ainsi disposés : le premier vers la base, le second au milieu, et le dernier près de l'extrémité ; quelques autres points se remarquent aussi sur le dernier intervalle près de la bordure. Le dessous du corps est noir, les pattes d'un brun foncé. Elle a été trouvée à Cayenne par M. Leprieur.

Helluo Agathyrnus, Mm.

Ater, punctatissimus; labro rotundato, lævigato; elytris parallelis, profondè striatis; interstitiis punctis impressis linea dispositis; pedibus rubris.

Long. 8 lig. $\frac{1}{2}$ Larg. 2 lig. $\frac{1}{2}$.

Il est plus grand que le *Brevicollis*, et sa couleur en dessus est d'un noir brillant. La tête est lisse, assez allongée et plane, avec deux impressions profondément marquées entre les yeux; les palpes et le labre sont d'un brun rougeâtre, et l'on voit quelques points enfoncés à la partie antérieure de ce dernier; les yeux sont gris, très-saillants; et les antennes, à partir du quatrième article, sont un peu aplaties et couvertes d'une légère pubescence. Le corselet, large, mais très-rétréci postérieurement, rebordé sur les côtés et couvert de points enfoncés, a l'impression du milieu fortement marquée, et de chaque côté règne une série de gros points enfoncés: L'écusson est assez grand et lisse. Les élytres, un peu plus larges que le corselet à sa partie antérieure, légèrement convexes, presque parallèles, arrondies à leurs extrémités et fortement striées, ont leurs intervalles relevés, et vers le milieu une ligne de points enfoncés, d'où partent quelques poils fauves. Le dessous du corps est noir et finement ponctué, les pattes d'un rouge foncé.

Cette belle espèce m'a aussi été donnée par M. Leprieur, qui l'a prise dans une de ses excursions dans l'intérieur de la Guyane.

Anchomenus Cayennensis, Mm.

Alatus, niger; thorace brevi; elytris oblongo-ovatis, profundè striatis; antennarum articulis quatuor primis pedibusque piceis.

Long. 5 lig. $\frac{1}{2}$. Larg. 2 lig. $\frac{1}{4}$.

Plus petit que le *Melanarius*, il est en dessus d'un noir brillant. La tête, allongée et lisse, a deux impressions entre les antennes; les quatre premiers articles de celles-ci sont d'un brun foncé, les autres gris et pubescents. Le corselet, un peu plus long que large, cordiforme, rétréci postérieurement, est rebordé sur les côtés, couvert de rides transversales, la ligne du milieu bien marquée, et de chaque côté, sur la partie la plus relevée, on voit un très-gros point enfoncé. Les élytres, beaucoup plus larges que le corselet, sont en ovale allongé, presque parallèles, légèrement convexes, tronquées obliquement à l'extrémité, fortement striées, et leurs intervalles sont lisses et relevés; sur le troisième, on remarque trois points enfoncés, ainsi disposés: le premier vers la base, le second au milieu, et le dernier près de l'extrémité des élytres; on voit aussi sur le dernier intervalle, près de la bordure, quelques points épars. Le dessous du corps est noir, sans ponctuation, les pattes d'un brun noirâtre.

Il a été trouvé aux environs de Cayenne par M. Leprieur.